

Master Professionnel Sciences humaines et sociales, Mention Psychologie, Spécialité Psychologie Sociale des Représentations : études qualitatives et quantitatives

RNCP5668 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	315, 124
Code(s) ROME	K1104, K2401, M1403, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bretagne Occidentale - Brest

<http://www.univ-brest.fr>

Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qui peut être chargé de réaliser des études de différents types : d'opinion ou de représentations, de marché, de diagnostics préparatoires au changement organisationnel, de climat social ou d'environnement. Il peut également mener des études et analyses média. Il apporte son expertise et son aide à la prise de décision.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé est capable d'analyser une demande et de proposer des dispositifs d'étude adaptés.

Sur le plan méthodologique, il conçoit des outils de recueils de données qualitatives et quantitatives. Il définit les cibles et constitue les échantillons, supervise et/ou participe au recueil de données. Il mène des entretiens, anime des focus group.

Le diplômé effectue des analyses statistiques et de contenu et propose des interprétations. Il traduit les résultats et les utilise pour réaliser des préconisations et proposer des plans d'actions.

Il rédige des rapports et des synthèses de résultats, les présente et les explicite oralement.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diplômé peut exercer au sein d'un service communication, marketing, gestion des ressources humaines ou publicité pour des collectivités territoriales, des associations ou organismes publics, parapublics ou privés. Il peut également travailler pour des cabinets d'études et de conseil.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut occuper les emplois de Chargé d'études d'opinion, de représentations, de satisfaction, de Chargé d'études d'environnement, de développement, de Chargé d'études de marché, de Chargé d'études diagnostic préparatoire au changement organisationnel, de climat social, d'audit social, de Chargé d'études média, de psychologue,

Responsable d'études psychosociologiques.

L'exercice de la profession de psychologue nécessite la possession du titre de psychologue (obtenu à l'issue de la formation à la condition d'être titulaire d'une licence de psychologie).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 507 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 106
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Enseignants-chercheurs et psychologues exerçant depuis au moins trois ans ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur, arrêté du 19 mai 2006 et décret du 27 juin 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel pour faire usage du titre de psychologue)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et psychologues

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5668/>